



Résumé du conseil de la MRC du Fjord-du-Saguenay

Résumé de la séance du conseil du 12 mai 2020 qui s'est tenue à huis clos par visioconférence

- Le conseil accepte de tenir la présente séance à huis clos et que les membres du conseil ainsi que les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence.

ÉTATS FINANCIERS

- Le conseil accepte le dépôt des états financiers audités de la MRC du Fjord-du-Saguenay pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019 tels que présentés par monsieur Paul Gilbert, CPA auditeur, CA de la firme Mallette.
- Le conseil accepte également le dépôt des états financiers audités des territoires non organisés (TNO) de la MRC du Fjord-du-Saguenay pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019 tels que présentés par Monsieur Paul Gilbert, CPA auditeur, CA de la firme Mallette.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- Les élus déclarent comme prioritaire la poursuite du processus d'adoption du règlement numéro 19-405. L'assemblée de consultation publique prévue pour ce règlement est annulée et remplacée par une consultation écrite qui se tiendra selon les directives du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du Québec.
- La directrice générale et secrétaire-trésorière de la MRC du Fjord-du-Saguenay est désignée pour siéger au comité de suivi ainsi que M. Steeve Lemire, coordonnateur à l'aménagement du territoire pour siéger au comité de mise en oeuvre de l'Entente sectorielle convenue avec la Table agroalimentaire et ses partenaires
- Un avis de motion est donné à l'effet qu'un projet de règlement sera présenté à une prochaine séance pour adoption qui visera principalement à définir de nouvelles affectations du territoire dans l'éventualité d'une décision favorable de la CPTAQ au dossier 426446 concernant l'exclusion des lots 6 093 029 et 6 093 030 du cadastre du Québec propriété de Les portes Béginois dans la municipalité de Bégin.

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

- Les élus approuvent l'*Entente intermunicipale pour la réception, la valorisation et le traitement des encombrants* et autorisent la signature.

- Le conseil appuie les démarches de la MRC de Maria-Chapdelaine pour la réalisation de son projet de mini-écocentre à l'entrée du chemin des Passes-Dangereuses. Ils conviennent également de poursuivre activement les discussions avec la MRC de Maria-Chapdelaine afin de conclure une entente de service.

TERRES PUBLIQUES INTRAMUNICIPALES

- Le conseil accepte la recommandation du comité multiressource de la MRC concernant les demandes d'aide financière présentées dans le cadre du fonds de mise en valeur des TPI tel que détaillée ci-après:

Projets acceptés					
Numéro de projet	Organisme promoteur	Projet	Coûts prévus	Aide demandée à la MRC	Montant
tpi-2020-001	Société de développement (SODEV) de Sainte-Rose-du-Nord	Création d'un plan d'aménagement et de gestion intégré des TPI de Sainte-Rose-du-Nord	10 000 \$	9 000 \$	8 000 \$
tpi-2020-002	Municipalité de Ferland-et-Boilleau	Revitalisation du camping du camp d'accueil et son réseau de sentiers	16 483 \$	14 834 \$	12 000 \$
tpi-2020-004	Municipalité de St-Charles-de-Bourget	Amélioration au sentier des Marais	27 412 \$	24 671 \$	20 000 \$
tpi-2020-005	Municipalité de St-David-de-Falardeau	Stabilisation de la passerelle de Chute aux Galets	270 868 \$	25 000 \$	20 000 \$
tpi-2020-006	Société de développement de L'Anse-Saint-Jean	Production de ginseng en milieu forestier - phase 1	40 463 \$	24 068 \$	20 000 \$
tpi-2020-007	Fédération québécoise de la montagne et de l'escalade	Ski de montagne Petit-Saguenay	28 000 \$	25 000 \$	20 000 \$
Total			393 226 \$	122 573 \$	100 000 \$

Projet refusé				
Numéro de projet	Organisme promoteur	Projet	Coûts prévus	Aide demandée à la MRC
tpi-2020-003	Municipalité de Ste-Rose-du-Nord	Étude d'opportunité et d'aménagement du lot 12C, Rang C, Canton de Saint-Germain	12 599 \$	12 000 \$

- Le conseil autorise le préfet de la MRC du Fjord-du-Saguenay ou la directrice générale à signer le contrat de services techniques concernant le transport de plants provenant de l'extérieur de la région entre la MRC du Fjord-du-Saguenay et le ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs (MFFP) concernant le transport de plants forestiers à l'été 2020.

- Le conseil mandate Transport Interfax inc. pour faire le transport de plants pour le reboisement 2020 en TPI pour un montant maximal de 15 000 \$.
- Il est convenu que les montants disponibles dans le cadre des crédits sur les redevances forestières pour le financement de travaux sylvicoles sur les terres publiques intramunicipales sont les suivants :

Bénéficiaire	Disponible en crédits sylvicoles pour 2020-2021
Corporation d'aménagement intégré des ressources de Bégin	1 829 \$
Développement Falardeau inc.	6 393 \$
Société ambrosienne de développement économique	5 173 \$
Société de développement de l'Anse-aux-Foins inc.	7 042 \$
Société de développement économique, communautaire et touristique de Sainte-Rose-du-Nord (SDECT)	0 \$
Commission de développement de Larouche	0 \$
Corporation de mise en valeur de la forêt de Ferland-et-Boilleau	155 902 \$
Total	176 339 \$

La directrice générale est autorisée à procéder aux versements des sommes sur présentation d'une demande de remboursement et suite à la validation de la conformité des travaux réalisés.

- Les élus acceptent de céder à la Municipalité de Rivière-Éternité, 418, rue Principale, Rivière-Éternité (Québec), G0V 1P0, un terrain à des fins de sécurité publique pour approvisionner en eau le service de prévention des incendies (réservoir d'eau souterrain), situé sur une partie du lot 24, rang A, de l'arpentage primitif du canton de Hébert (une partie non divisée au cadastre), au sud du lac Arvida, dans la municipalité de Rivière-Éternité, d'une superficie à être déterminée après arpentage, et ce, à titre gratuit, frais en sus.
- Les élus conviennent que le montant de 66 400 \$ prévu à l'entente signée entre la MRC et le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs concernant la réalisation de travaux sylvicoles forestiers contribuant à la lutte contre les changements climatiques soit réparti comme suit:

Détenteurs de contrats	Montant
Commission de développement de Larouche	7 500 \$
Corporation d'aménagement intégré des ressources de Bégin	12 000 \$
Corporation de mise en valeur de la forêt de Ferland-et-Boilleau	46 900 \$
Total	66 400 \$

- Les taux suivants seront utilisés en 2020-2021 pour le financement des travaux sylvicoles sur les terres publiques intramunicipales (TPI) :

Financement	Taux
Travaux financés par le Programme d'aménagement durable des forêts (PADF)	<p>Taux établis par le Bureau de mise en marché des bois pour la <u>forêt publique</u> pour tous les types de travaux.</p> <p>Taux établis par le Bureau de mise en marché des bois pour la <u>forêt privée</u> pour les travaux suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> Coupe de récupération Débroussaillage et déblaiement Déchiquetage
Travaux qui ne sont <u>pas financés</u> par le Programme d'aménagement durable des forêts (PADF)	Taux établis par le Bureau de mise en marché de bois pour la <u>forêt privée</u> pour tous les types de travaux.

- Le conseil adopte le Cahier des procédures 2020-2021 pour les détenteurs de contrats d'aménagement forestier sur les terres publiques intramunicipales de la MRC du Fjord-du-Saguenay, étant entendu que ce document ne remplace pas les lois et règlements en vigueur.
- Les élus conviennent que toutes sommes du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF) soient utilisées pour réaliser des travaux sylvicoles ou des travaux d'accès au territoire sur les terres publiques intramunicipales (TPI) de la MRC du Fjord-du-Saguenay et de répartir les montants disponibles en 2020-2021 de la manière suivante :

Détenteur de contrat	Enveloppe 2020-2021
Commission de développement de Larouche	10 883 \$
Corporation d'aménagement intégré des ressources de Bégin	24 738 \$
Corporation de mise en valeur de la forêt de Ferland-et-Boilleau	77 588 \$
Développement Falardeau inc.	15 518 \$
Société amboisienne de développement économique	1 674 \$
Société de développement de l'Anse-aux-Foins	34 138 \$
Société de développement économique, communautaire et touristique de Sainte-Rose-du-Nord (SDECT)	7 526 \$
Total général	172 064 \$

Le tout est conditionnel à la confirmation des montants d'aide financière par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) pour l'année 2020-2021.

TERRITOIRES NON ORGANISÉS

Route L-200 :

- Le conseil accepte de transférer le solde de 68 597,46 \$ provenant du budget d'entretien de l'été 2019 au budget d'entretien de l'été 2020. Il convient de répartir le montant de 177 363,06 \$ disponible pour l'entretien de la route forestière L-200 à l'été 2020 de la façon suivante :

Provenance	Montant
Politique d'aide financière	58 380,60 \$
Entente Hydro-Québec	35 385,00 \$
Base Bagotville	15 000,00 \$
Solde été 2019	68 597,46 \$
Total	177 363,06 \$

Des entretiens sur la route L-200 - Saint-Fulgence - Labrieville entre les kilomètres 0 et 127, coordonnés par l'Association de chasse et pêche Martin-Pêcheur seront réalisés jusqu'à un montant maximal de 177 363,06 \$, lesquels entretiens pourront inclure des réparations ponctuelles telles que la réfection de ponceaux ou rechargement.

Route L-253 :

- Le conseil accepte de transférer le solde de 48 262,90 \$ provenant du budget d'entretien de l'été 2019 au budget d'entretien de l'été 2020. Il convient de répartir le montant de 174 241,40 \$ disponible pour l'entretien de la route forestière L-253 - Shipshaw à l'été 2020 de la façon suivante :

Source de financement	km 0-33	km 34-104	Total
Politique d'aide financière en TNO	30 012,50 \$	30 251,00 \$	60 263,50 \$
Entente Hydro-Québec	20 852,00 \$	44 863,00 \$	65 715,00 \$
Solde été 2019	28 596,32 \$	19 666,58 \$	48 262,90 \$
Total	79 460,82 \$	94 780,58 \$	174 241,40 \$

Des entretiens sur la route L-253 - Shipshaw entre les km 0 et 33, coordonnés par l'Association sportive Onatchiway - Est, seront réalisés jusqu'à un montant maximal de 79 460,82 \$, lesquels entretiens pourront inclure des travaux de mise à niveau de la route afin de pérenniser l'infrastructure.

- Le conseil annule la liste des dossiers autorisés via la résolution C-20-94 afin qu'ils ne soient plus mis en vente pour défaut de paiement des taxes municipales et scolaires le 11 juin 2020.

- Le conseil octroie un contrat pour la location de quatre camionnettes à Location Sauvageau pour un montant total de 1 924,68 \$ taxes incluses / mois, par camionnette, pour une période de trois mois, pour les travaux d'inspection sur les territoires non organisés (TNO) et dans des secteurs difficilement accessibles se retrouvant à l'intérieur des limites municipales, pour la période estivale 2020 lesquels seront effectués par le personnel du Service de la gestion du territoire public (gestion foncière, permis et évaluation) et du Service d'évaluation

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- L'ensemble des recommandations du comité d'investissement en développement économique (CIDE) de la MRC qui ont été proposées lors de la réunion du 5 mai 2020 est entériné et les sommes nécessaires à l'octroi des subventions seront prises à même le budget 2020 du Service de développement économique.
- Le conseil autorise le comité administratif (CA) à entériner des recommandations du comité d'investissement de développement économique de la MRC (CIDE) dans le cadre de l'analyse des demandes d'aide financière des entreprises dans le nouveau fonds d'urgence, et ce de façon temporaire pendant la pandémie.

POLITIQUE DE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS POUR AMÉLIORER LES MILIEUX DE VIE

- Les projets locaux suivants sont acceptés :

Municipalité	Organisme	Projet	Aide recommandée
L'Anse-Saint-Jean	Table 0-5/Enfants Fjord	Services de proximité	3 018 \$
L'Anse-Saint-Jean	Club nautique Anse-Saint-Jean	Vidéo promotionnel Marina de L'Anse-Saint-Jean	2 000 \$
L'Anse-Saint-Jean	Maison des jeunes du Bas-Saguenay	Maison des jeunes	8 000 \$
L'Anse-Saint-Jean	La montagne en feu	Montagne en feu	5 000 \$
Bégin	Municipalité de Bégin	Salle d'entraînement	9 000 \$
Bégin	Municipalité de Bégin	Traitement des mouches	20 700 \$
Bégin	Municipalité de Bégin	Animation du milieu	34 300 \$
Bégin	Municipalité de Bégin	Affichage de rue	9 112,33 \$
Ferland-et-Boilleau	Table 0-5/Enfants Fjord	Services de proximité	3 018 \$
Ferland-et-Boilleau	Municipalité de Ferland-et-Boilleau	Projet école-communauté	1 932 \$
Ferland-et-Boilleau	Groupe actions communautaires santé bénévole	Opération de base	25 000 \$

Municipalité	Organisme	Projet	Aide recommandée
Petit-Saguenay	Table 0-5/Enfants Fjord	Services de proximité	3 018 \$
Rivière Éternité	Table 0-5/Enfants Fjord	Services de proximité	3 018 \$
Rivière Éternité	Municipalité de Rivière Éternité	Acquisition d'une scène et amélioration sur les terrains de balle molle et volley-ball	15 000 \$
Rivière Éternité	Municipalité de Rivière Éternité	Livre racontant l'histoire de la municipalité	14 932 \$
Rivière Éternité	Municipalité de Rivière Éternité	Salaire de la coordonnatrice en loisir et communautaire	25 000 \$
Sainte-Rose-du-Nord	Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord	Aménagement de la 2 ^e phase du projet d'amélioration du parc	18 700 \$
Sainte-Rose-du-Nord	Société de développement de Sainte-Rose-du-Nord	Animation au quai	7 500 \$
Sainte-Rose-du-Nord	Société de développement de Sainte-Rose-du-Nord	Festival des artisans	26 500 \$
Sainte-Rose-du-Nord	Association sportive de Sainte-Rose-du-Nord	Party de chasse	6 000 \$
Sainte-Rose-du-Nord	Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord	Support au développement touristique	20 000 \$
Total			260 748.33 \$

Le projet d'envergure suivant est également accepté :

Municipalité	Organisme	Projet	Aide recommandée
Saint-Fulgence	Municipalité de Saint-Fulgence	Réfection de sentier	80 000 \$

Et D'ACCEPTER le projet régional suivant :

Municipalité	Organisme	Projet	Aide recommandée
Plusieurs municipalités	SADC du Haut-Saguenay	Économie circulaire du Haut-Saguenay	17 335 \$

- Le conseil met fin aux ententes intermunicipales ayant pour but la constitution et la gestion d'un fonds dédié à l'acquisition de véhicules utilisés par le service de sécurité incendie avec chacune des municipalités locales.
- Une aide financière de 20 000 \$ est accordée à la Municipalité de Petit-Saguenay, afin de contribuer aux frais d'opération du bureau d'information touristique, et ce, pour l'année 2020.
- Une aide financière de 20 000 \$ est également accordée à la Société de développement économique, communautaire et touristique de Sainte-Rose-du-Nord (SDECT) afin de contribuer aux frais d'opération du bureau d'information touristique de Sainte-Rose-du-Nord, et ce, pour l'année 2020.
- Le conseil appuie la MRC de Brome-Missisquoi dans ses démarches pour accélérer le déploiement de l'Internet haute vitesse dans toutes les régions du Québec. Une demande sera faite aux deux paliers de gouvernement de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'assurer l'accès à Internet haute vitesse à tous les citoyens et entreprises du Québec, dont la MRC du Fjord-du-Saguenay et de réduire les délais d'émission de permis pour le déploiement de la fibre optique.
- Le conseil accepte la demande suivante présentée dans le cadre de la Politique de dons et de commandites / catégorie *Don*, conformément à la recommandation du comité administratif de la MRC du Fjord-du-Saguenay :

Organisme	Demande	Aide recommandée
Maison de soins palliatifs du Saguenay	25 000 \$	25 000 \$

- Le conseil autorise la direction générale à relancer progressivement les activités d'inspections en territoire municipal et en territoire non organisé (TNO), dans le respect des directives gouvernementales, autant pour les besoins de l'évaluation municipale que pour l'application des règlements d'urbanisme.
- Le projet de règlement modifiant le règlement 83-007 visant à changer la date pour la vente des immeubles à défaut de paiement de taxes municipales est adopté.

DEMANDE D'APPUI

- Le conseil accorde une contribution financière de 10 000 \$ à la Fédération de l'UPA du Saguenay-Lac-Saint-Jean pour réaliser un projet en agroenvironnement : Amélioration de la qualité de l'eau – Je prends soin de mes bandes riveraines.

- Le conseil appuie la MRC Maria-Chapdelaine afin de demander à la Société de protection des forêts contre les insectes et les maladies (SOPFIM) de maintenir les arrosages prévus en forêts publiques et privées pour l'été 2020 afin de protéger les investissements sylvicoles.